L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance $5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, un mois avant l'expiration.
ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles [illegible] par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront continuées jusqu'à un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des associés [illegible] leurs avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant année [illegible] 1846, de tous les avis désignés dans l'acte [illegible] 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour cent mots, par chaque publication et [illegible].
Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR ST-LOUIS. Le bateau à vapeur LACLEDE, capitaine Randolph, partira [illegible]. Pour fret ou passage, ayant de [illegible], s'adresser à bord ou à
BUDDECKE, WOODS & Co.
92 Tchoupitoulas.

POUR LA BALIZE, Fort Jackson et tous les ports intermédiaires. Le paquebot à vapeur MUSIC, [illegible] remplacé [illegible] WAVE.
[illegible]
A. LAROSE & Co.
25 avril. 71 Vieille Levée.

Vapeur ST. LANDRY, capitaine B. GILBERT, en place de la BELLE CREOLE.
POUR LAFOURCHE, Plaquemines, Baton Rouge, Bayou Sara, et tous les ports intermédiaires. Le vapeur ST. LANDRY fera ses voyages deux fois par semaine, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et jeudis à dix heures A. M. et opérant son retour de Bayou Sara tous les [illegible] à 11 heures A. M. Le jeudi [illegible] jusqu'à la [illegible].
Le capitaine J. M. Scott, prie ses amis d'accorder leur patronage au ST. LANDRY jusqu'à ce que son bateau ait achevé ses réparations, ce qui durera à peu près quatre semaines.
P. S. Le ST. LANDRY a fait d'excellents arrangements pour le transport des passagers et du fret dans le Bayou Lafourche pendant les eaux basses.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Bienville. Le commis sera prêt à recevoir le fret les lundis, mercredis et samedis matin. 14 août.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT RÉGULIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Covington, vendredi 22 courant, partant du Lac Pontchartrain, tous les jours, les dimanches exceptés, après l'arrivée des chars de onze heures et demie A. M., et partant de Covington tous les matins, excepté le dimanche, à six heures et demie A. M., [illegible] chars de midi. [illegible]
J. F. BERCIER & Co. Agents,
21 mai. 34 Vieille Levée.

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE,
No 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis.
On se charge à ce bureau, de faire remorquer des bâtiments ayant [illegible] une charge [illegible], avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre soit de leurs magasins d'entrepôt ou des chalands, trouveront leur intérêt de s'adresser au soussigné qui se chargera de faire transporter le long des navires [illegible]. Ils gagneront considérablement sur les frais de transport sur des drays.—Les marchandises mises à bord des bateaux du soussigné peuvent être assurées à un taux excessivement bas.
ROBERT MURPHY,
11 mars. No 62, Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages et partira [illegible] la saison [illegible] Nouvelle Orléans tous les mercredis [illegible] à 5 heures, Thibodeaux tous les samedis [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.
5 fév.

POUR NEW-YORK—Le navire [illegible] LOUISVILLE, capitaine [illegible] Hunt, [illegible]
J. E. WOODRUFF, 60 Camp.
7 sept.

POUR NEW-YORK—Le navire WABASH, capitaine Wm. Hathaway, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord [illegible]
J. W. STANTON & Co., encoignure Magazine et Lafayette.
1 sep.

POUR CHARLESTON ET SAVANNAH—La goélette HENRY JENKINS, capitaine Lightborne, [illegible]
[illegible]
20 août.

POUR NEW-YORK—Le trois-mâts NAPOLEON, capitaine Wood, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR MATAGORDA—[illegible]
A. LAROSE & Co., 71 Vieille Levée.
1er sept.

POUR LA HAVANE—Le brick [illegible] P. SOULE, capitaine [illegible]
TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée.
[illegible] Wm. H. SIMMONS, 44 Poydras.
19 août.

POUR COWES—Le navire [illegible] MOLEON, capitaine Dyer, partira sous peu. Pour passage, ayant de [illegible], s'adresser en face de la Presse d'Orléans, ou à L. H. GALE, 93 Commune.
27 août.

POUR BRÊME—Le navire NORFOLK, capitaine Rogers, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.
1er sept.

POUR ANVERS—Le navire [illegible] CHARLES CARROLL, capitaine Foster, ayant presque tout son chargement [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.
10 août.

POUR ROTTERDAM—Le navire [illegible] PLATO, capitaine Beare, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.
7 août.

POUR LIVERPOOL—Le navire ONECO, capitaine Drew, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.
7 sept.

POUR LIVERPOOL—[illegible] WARREN, capitaine Taylor, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire français LA REUNION, capitaine Addison, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Philippe ou à
TH. BAILLY BLANCHARD, 99, rue de la Douane.
5 sept—15

POUR MARSEILLES—Le navire français LYDIE, capitaine Maillos, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.
30 jt.

Durant mon absence temporaire de cette ville, M. HENRY BLOOD sera notre seul agent autorisé et fondé de pouvoirs. Toute autre procuration est par le présent annulée.
FROST & Co. 23 juil.

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tout son cabinet ouvert [illegible] soir. 17 mars.

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS [illegible] ET NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle Orléans. 10 nov.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. SEPTEMBRE 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	L
Anderson, [illegible]	Lacals, Jules
	Leroy, le capitaine
B	Landrin, Auguste
Barate, Marie	M
Barzonnie, [illegible]	Macon, Pierre
Basane, Louis	Magne, Williams
C	Maard dit Lamare
Chauchon, [illegible]	Maynert, Laine, Charles
D	Masse, [illegible]
Dussaut, Pierre St [illegible]	Margot, Charles
Demoulliens, Antoine	P
F	Perrin, François
Fayolle, Edouard	Petre, Elisabeth
Fros, Pierre Jre Alexandre	R
Fabas, Bernard	Richard, Jacques
G	Robert, Pierre
Giraud, Antoine	Rousselin, les époux
Guibaudet, Joseph	Ricaud, Joseph
Gauthier, Anathase	T
L	Trinchery, Emile
Laurens, Antoine Marcellin	V
Lecerf, Prosper et Thomas	Vincent, Ferdinand
Laine, Pierre	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.
4 sept.

CIGARES de la Havane différentes marques Regalias et Millars, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 août. 34 Vieille Levée.

CHAMPAGNE marques de la Cie, Marquis de Lorme et Comte de Marsou, à vendre en magasin, par
RAMOND CAHUZAC,
4 août. 34 Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 août. 34 Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
73 caisses en débarquement de la barque Tennessee, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, Douane.

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par
L. CANTIN, 42 Gravier.
25 août.

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par
L. CANTIN,
25 août. 42 Gravier.

RAISINS—190 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par
L. CANTIN,
30 juil. 24 Gravier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Le 4 septembre 1846.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de [illegible] par baril, les boulangers donneront, conformément [illegible] onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 7 sept. 1846.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents pèseront vingt cinq pour cent ou [illegible], c'est-à-dire 33⅓ onces.
4 sept. A. D. CROSSMAN, Maire.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1846.

☞ Le désir de publier le Rapport du Surintendant des Ecoles publiques de la 1ère municipalité et de ne pas interrompre les *Mémoires d'un Médecin* nous oblige à restreindre les nouvelles et les faits divers le plus possible et à laisser de côté quelques articles que nous avions préparés pour notre feuille d'aujourd'hui.

☞ La Malle du Nord a manqué hier au-delà de Charleston.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. EMILE LA SERE n'est pas candidat à la place de marguillier de l'Eglise St. Louis.

MEXIQUE.—Les derniers arrivages confirment l'entrée de Santa-Anna à Vera-Cruz. Il n'y serait entré que du consentement du commodore Conner et y aurait été reçu sans grand enthousiasme. Il est parti immédiatement pour Mexico.

CALIFORNIE.—Ainsi que nous le disions avant-hier, il y a eu non seulement un *pronunciamiento* en Californie, mais l'escadre du commodore Sloat a pris possession de ce beau pays. Cet acte de vigueur aura sans doute une grande influence sur la conclusion des hostilités.

ARMEE D'OCCUPATION.

Le navire à vapeur *McKim* qui a quitté Brasos Santiago le 2 courant, est arrivé samedi soir dans notre port. Parmi les passagers qu'il avait à bord se trouvait le capt. F. A. Lumbsden du *Picayune*. Nous avons reçu par cet arrivage des lettres de notre correspondant et une série de l'*American Flag* de Matamoros.

Notre correspondant exagère sans doute un peu le nombre des victimes dans l'explosion du bateau à vapeur *Enterprise*. Le *Picayune* qui sans doute a puisé à bonnes sources, dit que cinq personnes ont été tuées et que vingt neuf ou trente ont été blessées, les uns grièvement, les autres légèrement.

Il y avait cent cinquante personnes à bord de l'*Enterprise*. Les chaudières avaient été nettoyées la veille, et la machine était en bon état. On ne sait à quelle cause attribuer l'explosion.

Le 31 courant, il s'est élevé une rixe entre des volontaires qui se trouvaient à bord d'un bateau à vapeur en face de Burrita. C'étaient cinq compagnies de la Georgie, au nombre desquelles se trouvait une compagnie d'Irlandais, qui éprouvait et excitait une haine violente de la part des autres. A la suite d'une altercation très animée, on en vint aux coups: de part et d'autre on se servit de pistolets, de fusils et de sabres, si bien qu'après quelques minutes d'engagement il se trouva vingt ou trente soldats blessés; en outre huit ou dix avaient été jetés au fleuve et s'y étaient noyés. Le colonel du régiment de la Georgie avait fait de vains efforts pour arrêter l'effusion du sang: il réclama alors l'aide du col. Bakerque, commandant le régiment de l'Illinois. Sur l'ordre de celui-ci deux compagnies s'avancèrent contre les Géorgiens; le colonel Baker se mettant lui-même à la tête d'un détachement de vingt hommes. Les Géorgiens résistèrent d'abord avec beaucoup de vigueur, puis enfin ils furent forcés de se rendre et de se laisser désarmer; mais ce ne fut pas sans peine; plusieurs hommes, ainsi que deux officiers du régiment d'Illinois furent blessés en s'efforçant de rétablir l'ordre.

D'après un bruit consigné dans l'*American Flag*, il paraît qu'un corps d'Américains (sans doute un détachement du régiment du colonel Kearney), secondé par quelques aventuriers texiens, se serait emparé de Monterey sans en donner avis au général en chef.—Cela s'accorderait assez bien avec la nouvelle qui nous arrivait il y a quinze jours et qui nous apprenait qu'un corps américain était entré à Monclova.

Le général Taylor était toujours à Camargo; mais on pensait qu'il ne tarderait pas à s'avancer plus loin. Le colonel Twiggs était aussi arrivé dans cette ville et avait marché immédiatement sur Monterey avec les 2600 hommes qu'il commande. Le général Worth qui forme l'avant garde devait être bien près de cette ville à la fin d'août.

[*Correspondance de l'Abeille.*]
MATAMOROS, 24 août 1846.

Le bateau à vapeur, arrivé d'en haut ce matin, nous a apporté la nouvelle d'une terrible catastrophe sur le Rio Grande. L'*Entreprise* était partie d'ici, il y a neuf jours, pour Camargo, ayant à bord des provisions et la compagnie d'infanterie texier se du capit. Wood. A 30 ou 40 milles au-dessus de Reinosa, ses chaudières ont éclaté, et l'explosion a tué ou blessé une quarantaine de personnes. Il m'a été impossible d'obtenir des détails bien positifs; mais il paraîtrait que seize personnes environ ont été tuées sur le coup.—Parmi les victimes se trouvent le capitaine, le pilote, l'ingénieur et le capitaine Wood.

Le général Worth continuait sa marche sur Monterey, et ses troupes étaient animées de la plus vive ardeur.

Un jurisconsulte mexicain qui a essayé de soulever les habitants de Matamoros, a été surpris travaillant dans ce but et a été mis en prison.

25 août.

Il circule en ville des proclamations datées de Mexico le 5 courant, et annonçant que le gouvernement actuel est renversé et que la constitution de 1824 est rétablie. Je n'ai pu me procurer ce document; mais j'ai causé avec quelques personnes qui ont pu le lire. Le *pronunciamiento* fait à Mexico a été des plus unanimes; il a éclaté après que Parèdes était à peine à 25 lieues de Mexico. La proclamation abolit le Congrès actuel et déclare que Santa Anna est l'homme le mieux fait pour le reconstituer: elle le recommande surtout comme chef de l'armée, attendu qu'il est l'homme le plus capable de pousser énergiquement la guerre. Ceci me paraît légèrement douteux; car je crois que les Mexicains ne seraient pas fâchés d'arriver sans nouveaux combats à une conclusion pacifique.

Aussitôt que la nouvelle du pronunciamiento de Mexico est arrivée à Tampico, le commandant de ce port s'est empressé de proclamer Santa Anna, et son exemple a été suivi par tous les soldats ainsi que par les officiers civils.

On assure que Gomez Farias a été le principal auteur de cette nouvelle révolution. Au moment où elle a éclaté, le Congrès avait témoigné des sentiments moins hostiles envers les Etats-Unis, et on serait assez tenté de croire que beaucoup de gens n'ont en effet secondé le mouvement que dans l'espoir de donner plus de vivacité à la guerre.

Une lettre particulière de Mexico, affirme qu'un agent mexicain s'est rendu à Washington, et malgré les dénégations de l'*Union*, cette nouvelle paraît fort authentique.

Je n'ai pu encore m'assurer du nombre de victimes qui ont péri dans le désastre de l'*Enterprise*. Plaise à Dieu qu'il ne soit pas plus grand qu'on ne l'a dit d'abord.
CAPORAL.

ESCADRE DU GOLFE.—On lit dans le *Picayune* d'hier, la lettre suivante:

A bord du garde-côte *Legare*, Passe du Sud-Ouest, 3 septembre 1846.

Messieurs les éditeurs,

J'arrive à l'instant de Vera-Cruz, d'où je suis parti le 29 août, chargé de dépêches du commodore pour le gouvernement. Le brick de guerre *Truxton* s'est perdu le 15 du mois dernier, près de l'embouchure de la rivière Tuspan. Un lieutenant et dix-neuf hommes de l'équipage ont pu, à l'aide des embarcations, rallier l'escadre devant Vera-Cruz. Le capitaine et le reste de l'équipage ont été faits prisonniers et ont été dirigés, dit-on, sur Tampico.

La fièvre jaune s'était déclarée à bord des navires anglais mouillés en rade de Sacrificios. Le scorbut faisait de grands ravages à bord de la frégate *Potomac*. Aucune maladie ne régnait sur le reste de l'escadre. Santa-Anna était arrivé à Vera-Cruz, où il a été reçu avec les plus grandes démonstrations de joie, et au bruit du canon de la ville et du fort. On présume qu'il était muni d'un passeport, car le commodore Conner a permis son débarquement. N. L. C.

Une autre correspondance du même journal donne des détails plus circonstanciés sur cette catastrophe:

Je regrette d'avoir à vous apprendre le naufrage du brick de guerre des Etats-Unis Truxton, le meilleur navire de sa classe au service des Etats-Unis et commandé par le capitaine E. W. Carpender. Le Truxton partit d'ici pour Tampico, au commencement de ce mois. Le 14, le Truxton découvrit, par le travers du port de Tuspan, à environ 120 milles au nord de la Vera-Cruz, et prit un petit bâtiment caboteur.—Le capit. Carpender engagea le capitaine de sa prise à le conduire à un bon mouillage; mais celui-ci jeta le Truxton sur un récif. Le capit. Carpender dépêcha immédiatement le lieutenant Berryman vers l'escadre pour en obtenir le secours d'un steamer. Le bateau que montait cet officier, après quatre jours de mer, fut rencontré par le St. Mary vis-à-vis Vera-Cruz. Le commodore envoya immédiatement le Princeton à Tuspan.

Pendant que le brick était échoué, deux caboteurs mexicains se montrèrent à l'horizon; ils furent capturés par une chaloupe commandée par le lieutenant Bushrod Hunter, à qui la violence du vent ne permit pas d'atteindre le navire naufragé, et qui se vit forcé de faire voile pour ce port, où il arriva il y a plusieurs jours.—Lorsque le Princeton atteignit le Truxton, celui-ci avait été abandonné par l'équipage, et pillé par les Mexicains, qui avaient enlevé tous les objets qui n'étaient pas d'un poids trop considérable. Un parlementaire ayant été envoyé à terre par le Princeton, on apprit que le capitaine Carpender, ainsi que ses officiers et le reste de l'équipage, avait débarqué à Tuspan le 17, et y avaient été fort bien reçus et fort bien traités par les habitans. Ils étaient partis à pied le 19 pour Tampico, avec l'intention de se constituer prisonniers de guerre, et depuis on n'en a plus entendu parler. Au retour du parlementaire, le commandant du Princeton, voyant qu'il était impossible de sauver le Truxton, y mit le feu, et au départ du steamer le brick était déjà brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison.

Voici la liste des officiers du Truxton, parti pour Tampico:

Capitaine E. W. Carpender, Isaac N. Briceland, aspirans John G. Bankhead, George B. Bissell, Geo. F. Cutter; trésorier, John J. Messersmith, aide-chirurgien, Simeon S. Basset, H. Wilkinson, et environ 50 sous-officiers et matelots.

Les lieutenants Hunter et Berryman sont à bord du St. Mary.

M. ADAM DE LOVENSKIOLD a présenté ses lettres de créance au secrétaire d'Etat à Washington, et a été reconnu comme chargé d'affaires de S. M. le Roi de Suède. Il a été subséquemment reçu par le Président.

RIO DE LA PLATA.—On a reçu à New-York, des nouvelles de la République Argentine et du Paraguay, mais elles n'offrent pas le moindre intérêt pour nos lecteurs.

Chronique Locale.

☞ La Première Cour de District siégera ce matin à 10 heures. Un nouveau jury sera appelé.

☞ La séance régulière du Conseil de la première municipalité aura lieu cette après-midi, à 5 heures.

ENQUÊTE.—Le corps d'un enfant, âgé d'environ dix ans, a été trouvé samedi dernier sur le bord du fleuve, entre les rues St. Louis et Toulouse, enfoui sous une épaisse couche de vase. Le coroner appelé immédiatement sur les lieux, a constaté que l'enfant était mort noyé, et a jugé d'après l'état de décomposition du cadavre, que l'accident avait dû arriver il y a environ deux mois.

VOL.—La police de la première municipalité ayant pénétré hier dans une maison occupée par Mme Murphy, à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, a saisi une quantité de cuillers d'argent qui y étaient cachées.—Ces objets, que l'on présume avoir été volés, ont été immédiatement transportés au bureau du recorder.

☞ P. A. Dubord, accusé d'avoir enlevé un esclave appartenant à M. Desmaries et de l'avoir vendu comme sien à Natchez, a comparu samedi devant le recorder Génois.—La suite de l'examen a été différée jusqu'à vendredi prochain.

☞ Oliver Perry, accusé de parjure, a été amené samedi devant le recorder de la première municipalité. L'avocat du prévenu a réclamé l'élargissement de celui-ci en prétendant qu'il était sous l'empire d'un accès de folie passagère lorsqu'il porta contre le capitaine Whitly une accusation d'abus de confiance. Le recorder a remis à quelques jours la suite de l'interrogatoire.

ARRESTATIONS.—Mary Singleton accusée d'un vol de $15, et James Phebbian, d'avoir enlevé un baril de spiritueux d'un steamer ancré dans le port, ont été arrêtés par la police de la seconde municipalité et comparaîtront ce matin devant le recorder.

☞ David Dryden, prévenu du vol d'une montre et de quelque argent, a comparu hier devant le recorder de la première municipalité. La suite de l'examen a été différée.

☞ Deux hommes de couleur, Célestin Benoist et François Blache, se prirent de querelle samedi soir dans un cabaret situé à l'encoignure des rues Toulouse et Remparts. Des mots ils en vinrent aux coups, mais Benoist qui se sentit le plus faible, abandonna la partie et courut porter plainte au recorder Génois. Blache a été arrêté et a dû fournir un cautionnement de $300.

MORT D'UN VOLONTAIRE.—Un volontaire de l'Illinois, arrivé récemment du Mexique, est mort samedi à l'Hôtel de M. Parker, rue Conti.—Le coroner a été immédiatement appelé pour constater le décès. Le verdict a été celui-ci: "Mort de maladie."

POLICE.—La police de la 2me municipalité a arrêté hier, les individus dont voici les noms: George Hamilton, prévenu d'avoir contrefait un check sur la Banque du Canal; T. W. Hoben, accusé d'avoir obtenu la remise de certaines denrées, en alléguant de faux motifs; A. M. Bensatine, inculpé d'avoir acheté des objets qu'il savait avoir été volés. Ils comparaîtront ce matin, devant le recorder Baldwin.

MORT SUBITE.—Le coroner a été appelé hier, pour constater le décès d'un nommé Skeiletein, allemand de naissance, mort subitement dans la nuit de samedi. Le jury d'enquête a rendu un verdict en conséquence.

DECOUVERTE D'INCENDIAIRES. On lit dans l'*Advocate* de Bâton-Rouge: "Les incendiaires qui ont dernièrement mis le feu à quelques maisons de Port-Hudson, ont été découverts. Ce sont deux esclaves; l'un se nomme Alfred et appartient à M. Troth, l'un des propriétaires qui ont le plus perdu; et l'autre, Charles, était au service du même M. Troth. Ce qui les a fait découvrir, c'est de l'argent et quelques bijoux qu'on a trouvés en leur possession. Ils ont avoué leur crime; mais leurs aveux tendent aussi à compromettre quelques individus blancs.

MORMONS.—On s'attend toujours à voir les hostilités éclater entre les Mormons et leurs adversaires. Un corps d'environ 1600 Anti-Mormons s'est réuni à Carthage, afin d'expulser définitivement de l'Etat les sectaires qui leur portent ombrage. On croyait que l'attaque devait avoir lieu le 26 août.

LOUISVILLE.—Une tragédie domestique vient de se passer dans cette ville. George W. Barton, qui tient avec sa femme une pension bourgeoise, est un ivrogne incorrigible. Dernièrement il rentre chez lui dans un état complet d'ivresse; il trouve sa femme dans la salle à manger et lui tire un coup de pistolet à bout portant. La pauvre femme s'écrie: "Je suis morte," et elle n'a que la force de se traîner jusqu'à la cuisine où elle tombe et expire sur le champ. L'assassin a été arrêté immédiatement; il est en prison.

—Le 26 août, une querelle survint à bord du bateau de la malle *Ohio*, entre le second ingénieur et un chauffeur. L'ingénieur tenait une bille de bois à la main; il en frappa l'autre qui tomba sur le fourneau et qui se brûla si horriblement qu'il en mourut le lendemain. L'ingénieur est parvenu à se sauver.

DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1846.

RAPPORT DU SURINTENDANT.

A Messieurs les directeurs des écoles publiques, Municipalité No. 1.

Messieurs:

Je viens, conformément à l'article 2 [illegible] imposés à votre Surintendant, vous soumettre [illegible] port semestriel sur *la position actuelle des [illegible] Publiques et sur ce qu'on doit en espérer.*

L'état actuel de nos écoles, est celui de toute institution nouvelle.

Filles jeunes encore d'une grande pensée, pleine d'avenir, il leur manque, pour atteindre à la perfection, ce que le tems seul peut opérer.

En vain prétendrait-on qu'assez de modèles existent pour qu'on ait pu tout d'abord atteindre à cette perfection.

Où sont-ils ces modèles d'institutions publiques, serait-ce sur l'autre bord de l'Atlantique?

Eh quoi! nos écoles publiques, cette pépinière de citoyens américains, seraient établies sur le même système que des écoles destinées à former des sujets européens!!

Non! l'éducation, comme le gouvernement qui convient à tel peuple, ne saurait convenir à tel autre.

C'est donc erreur de songer à copier.—... A chaque nation, à chaque état, à chacun, selon le climat, les localités, selon sa constitution, ses goûts, ses besoins, ses ambitions, à diriger l'éducation de ses enfans. Et qu'on n'espère pas y arriver sans tâtonnemens, sans essais, sans erreurs. A Dieu seul il appartient de créer sans errer. A l'homme à ébaucher, à corriger, à effacer, à recommencer son ouvrage et puis à corriger encore avant de le voir achevé. C'est l'histoire de toute entreprise humaine: c'est l'histoire des écoles publiques, non seulement à la Louisiane; mais en tous lieux, depuis le jour de leur établissement, jusqu'au jour où le tems, les lumières de l'expérience atteignent le but proposé, savoir: une éducation en harmonie avec le climat, la constitution, le bien-être des individus.

Or [illegible] Etat en cela a-t-il offert plus de difficultés à vaincre que le nôtre?

Un [illegible] d'éducation pour un climat brûlant, fallait-il l'emprunter à nos amis du Nord?

Un plan d'éducation pour des écoles qui doivent être remplies d'enfants nés de créoles, d'Américains, de Français, d'Allemands, d'Irlandais, d'Espagnols &c, à quel peuple le demander?

Messieurs: les écoles publiques de la 1re Municipalité étaient un problème nouveau:

Il fallait se garder de copier l'Europe, en demandant à notre jeunesse dix ans de sa vie pour un peu de latin et grec, sous peine de la livrer aux *frères ignorantins.*

Il fallait être avare d'un tems que réclament les affaires ou l'industrie, et cependant il fallait enseigner plusieurs langues, non pas mortes, mais indispensables aux affaires, à l'industrie.

Le problème se compliquait et cependant il fallait le résoudre.

Car l'heure de la Louisiane était sonnée:

Après avoir, comme Alcide au berceau, triomphé des périls qui entourèrent son enfance, l'épidémie, le tomahawk, la fluctuation des gouvernemens, jusqu'à l'invasion étrangère, associée à un grand œuvre social, membre d'une fédération qui appelle les peuples à l'émancipation, la Louisiane avait grandi. Sortie de l'adolescence elle se montrait dans sa jeunesse digne des destinées que lui prépare l'avenir. Elle voulait à la force physique unir la force morale.

Elle voulait que l'éducation de ses enfans, abandonnée jusqu'alors à la spéculation, devînt une œuvre maternelle.

Elle voulait nationaliser une industrie jusqu'alors exercée par des étrangers dont les efforts utiles mais impuissans, n'avaient pu fonder que des établissemens éphémères.

La Louisiane voulait plus, elle voulait que ses législateurs, au lieu de pourvoir à l'éducation de ceux que favorise la fortune, répandissent les bienfaits de l'éducation sur les masses, inoculassent ses principes aux générations naissantes en mettant le cœur avant la mémoire, le caractère avant la science, le positif avant la poésie.

Il fallait répondre aux vœux du pays; des cœurs zélés se dévouèrent, affrontèrent la difficulté du problème à résoudre pour tracer un plan convenable à une localité toute particulière....

Honneur à ceux qui, les premiers, en rédigeant des règlemens, ouvrirent les écoles publiques de la première municipalité!!

Reconnaissance à ceux dont la voix retentit ensuite dans la Convention pour faire consacrer le principe et consolider l'exécution!

Chez toute autre nation c'eût été un bienfait accordé par le gouvernement au peuple; chez nous c'est le peuple comprenant ses intérêts, c'est une simple conséquence du gouvernement par soi-même.

Or, dans le premier orgueil de cette création nationale, il y eut peu de citoyens, pères de familles, qui ne se fit un devoir de donner l'exemple en confiant à l'Etat l'éducation de ses enfans.

Mais alors il se passait une chose inévitable, une de ces circonstances accidentelles que le tems devait maîtriser; mais qui ne pouvait être maîtrisée que par le tems:

De ces enfans de toutes classes, de tant de nations, dont beaucoup allaient pour la première fois prendre place sur les bancs d'une école, nombre ne quittaient qu'à regret leur habituelle oisiveté, leur journalière indépendance. Rebelles à la discipline, quelques-uns même portaient en eux des élémens funestes à l'éducation. Incapables de recevoir eux-mêmes la semence avant d'être préparés à la culture, ceux-là allaient nuire à la culture des autres.

Or, si ce travail préparatoire exige des mois entiers dans une institution privée où l'enfant se lève et se couche sous les yeux de son précepteur, combien faut-il de tems pour qu'il soit achevé sur des enfans qui ne passent que quelques heures à l'école, qui avant et après leurs [illegible], sur des enfans, il faut [illegible] général, tout pénible que cela soit, [illegible] chez eux entendent [illegible] et ses leçons, sur des enfans qui, hors de l'école, [illegible] entendent dire ce qu'à l'école on leur défend. Combien de tems faut-il pour leur inspirer la confiance, l'attention, la docilité sans lesquelles il n'y a pas d'accord entre le maître et l'élève, il n'y a pas d'éducation possible.

En songeant à cela, deux réflexions naissent d'abord.

La première c'est que le plus urgent des besoins, est un système de règlemens qui fassent comprendre à ceux qui n'y réfléchissent pas assez, que sans la coopération des parents à l'œuvre du maître, cette œuvre est presque impossible, et cependant cette œuvre c'est l'éducation de leurs enfans, c'est le bonheur ou le malheur des familles!!

La seconde réflexion nous conduit à nous étonner, que pendant ces premières années d'un travail préparatoire aussi ingrat, les écoles publiques aient fait ce qu'elles ont fait.

En effet, Messieurs, la première municipalité compte à présent sur les registres de ses écoles, les noms de quatre mille enfants et sur les bancs quatorze-cents, c'est donc deux mille six cents qui déjà en sont sortis.

De ces deux mille six cents, quelques-uns, il est vrai, (ce sont, à d'heureuses exceptions près, les plus âgés), n'ont fait que paraître et disparaître: aux premières exigences de l'école, ils se sont retirés.

D'autres ont été forcés de le faire par changement de domicile ou autre cause de même nature.

D'autres pressés d'être utiles à leur famille, n'ont pu nous accorder tout le tems nécessaire. Ils ont quitté l'école pour entrer en apprentissage, &c.

Mais un assez grand nombre d'autres y sont restés assez longtems pour que l'école ait amélioré leur existence, pour être d'utiles commis au lieu d'être de tristes commissionnaires; pour tenir les livres d'un magasin au lieu d'en épousseter les étagères. Je pourrais en nommer plusieurs qui sont à étudier les lois.

D'autres enfin, favorisés par les circonstances et un naturel heureux, sont encore avec nous et sont l'honneur des écoles; j'aurai occasion d'en reparler.

J'ai dit que quatorze cents sont actuellement présents.

De ces quatorze cents, une moitié est initiée chaque jour aux premiers élémens de l'instruction: lecture, écriture, calcul mental.

Un quart à ces premiers élémens commence à joindre l'étude de la grammaire, celle de l'arithmétique, celle des premiers élémens de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis. Le reste a poussé plus loin ces études: possédant la grammaire de deux langues il veut en acquérir les délicatesses, le génie. Après avoir franchi les limites de l'arithmétique, il est entré sur les domaines de l'algèbre. Il a voyagé sur la carte, il a gravé dans sa mémoire la géographie des peuples anciens et modernes dont il a récité la chronologie; mais il sent le besoin que l'histoire lui soit présentée sous son point de vue philosophique.

Car déjà on lui a appris que le nom des hommes et la date des faits sont peu de chose, s'ils ne servent à expliquer la formation, le progrès, le caractère, la chûte de la civilisation ancienne par l'épée, comparée à la renaissance, aux progrès, au caractère, à la marche de la civilisation moderne par la raison.

Ceux-là, messieurs, ils ont les yeux tournés vers vous, ils attendent pour prendre l'essor et vous payer par leurs succès, ils n'attendent qu'un mot de vous, un mot qui les transportant sur les bancs d'une école supérieure, leur permette d'achever des études dont ils se montrent dignes.

Ceux-là, ils sont prêts à répondre aux détracteurs des écoles publiques, si, après avoir compris les premières difficultés qu'elles ont eu à surmonter, on était assez injuste pour leur reprocher de n'avoir pas accompli davantage en trente-et-un mois d'existence, après avoir compris que ce temps employé à un travail préparatoire sur la plupart, n'a pu produire des fruits que sur ceux que d'heureuses dispositions, une intelligente éducation de famille avait préparés à l'étude.

Plus tard ces fruits recueillis aujourd'hui par quelques-uns, seront le partage de tous, mais que l'on ne s'y trompe point: ceux-là même qu'une éducation première rend rebelles à nos soins, ils comprendront plus tard le vice de leur éducation; ils auront appris à leurs dépens à mieux préparer leurs enfants; ils auront compris la nécessité de coopérer à l'œuvre du professeur; et n'eussent-ils appris que cela, l'école aura beaucoup enseigné pour l'avenir.

Messieurs, j'ai dit que l'institution des écoles publiques est une conséquence du gouvernement populaire, qui ne saurait permettre qu'un citoyen appelé à participer à la souveraineté, en soit indigne par son ignorance, mais qu'il fallait qu'un certain temps s'écoulât avant de pouvoir obtenir.

Premièrement, que le pauvre renonce aux petits services que lui rendent ses enfans pour les envoyer aux écoles.

Secondement, que tous comprennent comment ils doivent coopérer à l'œuvre de l'école.

Troisièmement, que les enfans arrachés aux habitudes de l'indépendance, apportent à l'école l'esprit de confiance et de docilité indispensable à l'éducation.

J'ai dit que les écoles publiques de la première municipalité, offraient un problème plus compliqué que partout ailleurs; que, fondées en janvier 1844, elles n'ont point encore eu le temps d'obtenir tous les résultats ci-dessus mentionnés.

Et cependant, je le répète: déjà elles ont prouvé qu'en dépit des difficultés, elles doivent prospérer dans le Midi comme au Nord des Etats-Unis, et ici comme là répandre sur les générations les bienfaits de l'instruction et de la morale.

Déjà elles ont triomphé des préjugés qui souriaient ironiquement à leur création.

Déjà elles ont tiré de leur insouciance des familles qui se condamnaient, parce qu'elles s'y croyaient condamnées, à élever leurs enfans dans l'obscurité de l'ignorance, et qui s'en consolaient par l'exemple de tant d'autres familles.

Aujourd'hui, ceux-là rougiraient de voir leurs enfans obscurs, ignorans lorsque l'instruction ouvre pour eux les portes de l'avenir.

Déjà les écoles publiques ont fourni à l'industrie des apprentis intelligens, au commerce d'utiles commis; au bureau plus d'un clerc studieux.

Enfin, les écoles publiques possèdent en ce moment un nombre satisfaisant d'élèves, qui par le cœur, l'intelligence et le goût de l'étude promettent d'aspirer à tout.

Le jour approche où l'entier effet des écoles publiques sera d'offrir à chaque intelligence l'instruction dont elle est susceptible: à quelques-uns les connaissances [illegible] distinguent l'homme de l'homme: à tous [illegible] connaissances suffisantes à la vie pratique, suffisantes [illegible] pour d'initier plus tard soi-même par la [illegible] par la réflexion à l'intelligence de la vie civile [illegible] de ses devoirs, la connaissance de [illegible].

[illegible] écoles publiques sera d'inculquer par la pratique [illegible] notre jeunesse ces sentimens d'égalité devant [illegible] base de notre constitution [illegible] de lui [illegible] personnel est la seule distinction [illegible] comme le soleil luit pour tous [illegible] école qu'elles sont mises en pratique [illegible] de l'école souvent encore de belles théories.

C'est peu, nos écoles publiques sont un creuset dans lequel viendront [illegible] se fondre, s'*homogénéiser* [illegible] le mot, ces mille fractions de [illegible] rivages de l'Europe se jettent aux [illegible] les flots de l'Océan déposent chaque année sur nos heureux rivages.

De ce creuset leurs enfans sortiront instruits par nous à [illegible] sol d'où l'abandon les exila au sol qui les [illegible] adopta, les éleva; à comparer la patrie [illegible] marâtre. Ils en sortiront unis [illegible] principes moraux et politiques, parlant la même [illegible], ne formant plus qu'un même peuple; ils en [illegible] citoyens américains par le cœur au lieu d[illegible] par la forme.

Oui, c'est [illegible] première municipalité surtout à opé[illegible] unité de principes, de sentimens, de [illegible] langage qui n'existait point avant elles.

Messieurs, [illegible] avantages acquis ou tout près d'être [illegible] d'espérance, et devant les [illegible] belles institutions, et devant [illegible] je m'incline [illegible] respect [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er sept[illegible]

G. BELLA[illegible] Surintendant.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CINQUIEME CONSPIRATION DU MARECHAL DE RICHELIEU.

Le roi était revenu tenir son Marly comme de coutume.

Moins esclave de l'étiquette que Louis XIV, qui cherchait, dans les réunions de la cour, des occasions d'essayer sa puissance, Louis XV cherchait dans chaque cercle des nouvelles dont il était avide et surtout cette variété de visages, distraction qu'il mettait au-dessus de toutes les autres, surtout quand ces visages étaient souriants.

Le soir même de l'entrevue que nous venons de rapporter, et deux heures après que Mme de Béarn, selon sa promesse tenue fidèlement cette fois, était installée dans le cabinet de Mme Dubarry, le roi jouait dans le salon bleu.

Il avait à sa gauche la duchesse d'Ayen, à sa droite la princesse de Guéménée.

Sa Majesté paraissait fort préoccupée; elle perdit huit cents louis par suite de cette préoccupation; puis, disposé aux choses sérieuses par cette perte,—Louis XV, en digne descendant d'Henry IV, aimait fort à gagner,—le roi se leva à neuf heures pour aller causer dans l'embrâsure d'une fenêtre avec M. de Malesherbes, fils de l'ex-chancelier; tandis que M. de Maupeou causant avec M. de Choiseul dans l'embrâsure d'une fenêtre en face, suivait d'un œil inquiet la conversation.

Cependant, depuis le départ du roi, un cercle s'était formé près de la cheminée. Mesdames Adélaïde, Sophie et Victoire, à leur retour d'une promenade aux jardins, s'étaient assises à cet endroit avec leurs dames d'honneur et leurs gentilhommes.

Et comme autour du roi, certainement occupé d'affaires, car on connaissait l'austérité de M. de Malesherbes;—comme autour du roi, disons-nous, il y avait un cercle d'officiers de terre et mer, de grands dignitaires, de seigneurs et de présidens, retenus par une respectueuse attente, la petite cour de la cheminée se suffisait à elle-même et préludait à une conversation plus animée, par quelques escarmouches que l'on pouvait ne regarder que comme affaires d'avant-garde.

Les principales femmes composant ce groupe étaient, outre les trois filles du roi, Mme de Grammont, Mme de Guéménée, Mme de Choiseul, Mme de Mirepoix et Mme de Polastron.

Au moment où nous prenons ce groupe, Madame Adélaïde racontait une histoire d'évêque mis en retraite au pénitencier du diocèse. L'histoire, que nous nous abstiendrons de répéter, était passablement scandaleuse, surtout pour une princesse royale; mais l'époque que nous essayons de décrire n'était pas, comme on le sait, précisément sous l'invocation de la déesse Vesta.

—Eh bien! dit Madame Victoire, cet évêque a pourtant siégé ici, parmi nous, il y a un mois à peine.

—On serait exposé à pire rencontre encore chez Sa Majesté, dit Mme de Grammont, si ceux-là y venaient qui, n'y étant jamais venus, veulent y venir.

Tout le monde sentit, aux premières paroles de la duchesse, et surtout au ton avec lequel ces paroles étaient prononcées, de qui elle voulait parler et sur quel terrain allait manœuvrer la conversation.

—Heureusement que vouloir et que pouvoir sont deux, n'est-ce pas duchesse? dit en se mêlant à la conversation un petit homme de soixante-quatorze ans, qui en paraissait cinquante à peine, tant sa taille était élégante, sa voix fraîche, sa jambe fine, ses yeux vifs, sa peau blanche et sa main belle.

—Ah! voilà M. de Richelieu qui se jette aux échelles comme à Mahon et qui va prendre notre pauvre conversation par escalade, dit la duchesse. Nous sommes donc toujours un peu grenadier, mon cher duc?

—Un peu? Ah! duchesse, vous me faites tort, dites beaucoup.

—Eh bien! ne disais-je pas vrai, duc?

—Quand cela?

—Tout-à-l'heure.

—Et que disiez-vous?

—Que les portes du roi ne se forcent pas.

—Comme des rideaux d'alcôve. Je suis de votre avis, duchesse, toujours de votre avis.

Le mot amena les éventails sur quelques visages, mais il eut du succès, quoique les détracteurs du temps passé prétendissent que l'esprit du duc avait vieilli.

La duchesse de Grammont rougit sous son rouge, car c'était à elle surtout que l'épigramme s'adressait.

—Mesdames, continua-t-elle, si M. le duc nous dit de pareilles choses, je ne continuerai pas mon histoire, et vous y perdrez beaucoup, je vous jure, à moins que vous ne demandiez au maréchal de vous en raconter une autre.

—Moi, dit le duc, vous interrompre quand vous allez probablement dire du mal de quelqu'un de mes amis, Dieu m'en préserve, j'écoute de toutes les oreilles qui me restent.

On resserra le cercle autour de la duchesse.

Mme de Grammont lança un regard du côté de la fenêtre pour s'assurer que le roi était toujours là. Le roi y était toujours; mais, bien que causant avec M. de Malesherbes, il ne perdait pas de vue le groupe, et son regard se croisa avec celui de Mme de Grammont.

La duchesse se sentit un peu intimidée de l'expression qu'elle avait cru lire dans les yeux du roi; mais elle était lancée, elle ne voulut pas s'arrêter en chemin.

—Vous savez donc, continua Mme de Grammont, s'adressant principalement aux trois princesses, qu'une dame,—le nom n'y fait rien, n'est-ce pas?—désira dernièrement nous voir, nous, les élues du seigneur, trônant dans notre gloire, dont les rayons la font mourir de jalousie.

—Nous voir, où? demanda le duc.

—Mais à Versailles, à Marly, à Fontainebleau.

—Bien, bien, bien.

—La pauvre créature n'avait jamais vu de nos grands cercles que le dîner du roi, où les badauds sont admis derrière les bannières à regarder manger Sa Majesté et ses convives, en défilant, bien entendu, sous la baguette de l'huissier de service.

M. de Richelieu prit bruyamment du tabac dans une boîte de porcelaine de Sèvres.

—Mais pour nous voir à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, il faut être présenté, dit le duc.

—Justement, la dame en question sollicita la présentation.

—Je parie qu'elle lui fut accordée, dit le duc, le roi est si bon.

—Malheureusement, pour être présenté il ne suffit pas de la permission du roi, il faut encore quelqu'un qui vous présente.

—Oui, dit Mme de Guéménée, quelque chose comme une marraine par exemple.

—Oui, mais tout le monde n'a pas une marraine, dit Mme de Mirepoix, témoin la belle Bourbonnaise, qui en cherche une et qui n'en trouve pas.

Et elle se mit à fredonner:

La belle Bourbonnaise
Est fort mal à son aise.

—Ah! maréchale, maréchale, dit le duc de Richelieu, laissez donc tout l'honneur de son récit à madame la duchesse.

—Voyons, voyons, duchesse, dit Madame Victoire, voilà que vous nous avez fait venir l'eau à la bouche, et que vous nous laissez là en chemin.

—Pas du tout; je tiens au contraire à raconter mon histoire jusqu'au bout. N'ayant pas de marraine, on en chercha une. Cherchez et vous trouverez, dit l'Evangile. On chercha si bien qu'on trouva; mais quelle marraine, bon Dieu! Une bonne femme de campagne toute naïve, toute candide. On la tira de son colombier, on la mijota, on la dorlota, on la para.

—C'est à faire frémir, dit Mme de Guéménée.

—Mais tout à coup, voilà que quand la provinciale est bien mijotée, bien dorlotée, bien parée, elle tombe du haut en bas de son escalier....

—Et! dit M. de Richelieu.

—La jambe se cassa.
Ah! ah! ah! ah!

dit la duchesse, ajoutant un vers de circonstance aux deux vers de la maréchale de Mirepoix.

—De sorte, dit Mme de Guéménée, que de présentation?

—Pas l'ombre, ma chère.

—Ce que c'est que la Providence! dit le maréchal en levant les deux mains au ciel.

—Pardon, dit Madame Victoire; mais je plains fort la pauvre provinciale, moi.

—Au contraire, madame, dit la duchesse, félicitez-la; de deux maux elle a choisi le moindre.

La duchesse s'arrêta court: elle venait de rencontrer un second regard du roi.

—Mais de qui donc venez-vous de parler, duchesse? reprit le maréchal, faisant semblant de chercher quelle était la personne dont il pouvait être question.

—Ma foi, l'on ne m'a pas dit le nom.

—Quel malheur! dit le maréchal.

—Mais j'ai deviné; faites comme moi.

—Si les dames présentées étaient courageuses et fidèles aux principes d'honneur de la vieille noblesse de France, dit Mme de Guéménée avec amertume, elles iraient toutes s'inscrire chez la provinciale qui a eu l'idée sublime de se casser la jambe.

—Ah! ma foi oui, dit Richelieu, voilà une idée. Mais il faudrait savoir comment s'appelle cette excellente dame qui nous sauve d'un si grand danger; car nous n'avons plus rien à craindre, n'est-ce pas, chère duchesse?

—Oh! plus rien, je vous en réponds; elle est sur son lit, la jambe empaquetée et incapable de faire un seul pas.

—Mais, dit Mme de Guéménée, si cette femme allait trouver une autre marraine; elle est fort remuante.

—Oh! il n'y a rien à craindre, ce ne se trouve pas comme cela, les marraines.

—Peste! je le crois bien, dit le maréchal en grignotant une de ces pastilles merveilleuses auxquelles il devait, prétendait-on, son éternelle jeunesse.

En ce moment, le roi fit un mouvement pour se rapprocher. Chacun se tut.

Alors la voix du roi, si claire et si connue retentit dans le salon.

—Adieu, mesdames, bonsoir, messieurs.

Chacun se leva aussitôt, et il se fit un grand mouvement dans la galerie.

Le roi fit quelques pas vers la porte, puis se retournant au moment de sortir.

—A propos, dit-il, il y aura demain présentation à Versailles.

Ces paroles tombèrent comme la foudre sur l'assemblée.

Le roi promena son regard sur le groupe de femmes qui pâlissaient en s'entre-regardant.

Puis il sortit sans rien ajouter.

Mais à peine eut-il franchi le seuil du salon avec le nombreux cortége de gentilshommes de son service et de sa suite, que l'explosion se fit parmi les princesses et les personnes demeurées après son départ.

—Une présentation! balbutia la duchesse de Grammont devenue livide. Qu'a donc voulu dire Sa Majesté?

—Eh! duchesse, fit le maréchal avec un de ces sourires que ne lui pardonnaient pas ses meilleurs amis, est-ce que cette présentation serait la vôtre, par hasard?

Mesdames se mordaient les lèvres avec dépit.

—Oh! impossible, répétait sourdement madame de Grammont.

—Ecoutez donc, duchesse, dit le maréchal, on remet si bien les jambes aujourd'hui.

M. de Choiseul s'approcha de sa sœur et lui pressa le bras en signe d'avertissement; mais la comtesse était trop profondément blessée pour rien écouter.

—Ce serait une indignité! s'écria-t-elle.

—Oui, une indignité! répéta Mme de Guéménée.

M. de Choiseul vit qu'il n'y avait rien à faire, il s'éloigna.

—Oh! Mesdames, s'écria la duchesse, s'adressant aux trois filles du roi, nous n'avons plus de ressources qu'en vous. Vous, les premières dames du royaume, souffririez-vous que nous soyons exposées à trouver dans le seul asile inviolable des dames de qualité, une société dont ne voudraient pas nos filles de chambre!

Mais les princesses, au lieu de répondre, baissèrent tristement la tête.

—Mesdames, au nom du ciel! répéta la duchesse.

—Le roi est le maître, dit Madame Adélaïde en soupirant.

—C'est assez juste, dit le duc de Richelieu.

—Mais alors toute la cour de France est compromise, s'écria la duchesse. Ah! messieurs, que vous avez peu de souci pour l'honneur de vos familles!

—Mesdames, dit M. de Choiseul en essayant de rire, comme ceci tourne à la conspiration, vous trouverez bon que je me retire et qu'en me retirant j'emmène M. de Sartines. Venez-vous, duc? continua M. de Choiseul en s'adressant au maréchal.

—Oh! ma foi non! dit le maréchal, j'adore les conspirations, moi; je reste.

M. de Choiseul se déroba emmenant M. de Sartines.

Les quelques hommes qui se trouvaient encore là suivirent leur exemple.

Il ne resta autour des princesses que Mme de Grammont, Mme de Guéménée, Mme d'Ayen, Mme de Mirepoix, Mme de Polastron, et huit ou dix des femmes qui avaient embrassé avec le plus d'ardeur la querelle de la présentation.

M. de Richelieu était le seul homme.

Les dames le regardaient avec inquiétude, comme on eût fait d'un Troïen dans le camp des Grecs.

—Je représente ma fille, la comtesse d'Engmont; allez, dit-il allez!

—Mesdames, dit la duchesse de Grammont, il y a un moyen de protester contre l'infamie que l'on veut nous imposer, et, pour ma part, j'emploierai ce moyen.

—Quel est-il? demandèrent en même temps toutes les femmes.

—On nous a dit, reprit Mme de Grammont: le roi est le maître.

—Et j'ai répondu: c'est juste, dit le duc.

—Le roi est maître chez lui, c'est vrai; mais aussi nous, nous sommes maîtresses; or, qui peut m'empêcher, ce soir, de dire à mon cocher: à Chanteloup, au lieu de dire: à Versailles?

—C'est vrai, dit M. de Richelieu; mais quand vous aurez protesté, duchesse, qu'en résultera-t-il?

—Il en résultera que l'on réfléchira.

—Il en résultera qu'on réfléchirait bien davantage encore, s'écria Mme de Guéménée, si beaucoup vous imitaient, madame.

—Et pourquoi n'imiterions-nous pas toutes la duchesse? dit la maréchale de Mirepoix.

—Oh! Mesdames, dit alors la duchesse en s'adressant de nouveau aux filles du roi; oh! le bel exemple à donner à la cour, vous filles de France!

—Le roi nous en voudrait-il? dit Madame Sophie.

—Non, non! que Vos Altesses en soient certaines, s'écria la haineuse duchesse. Non; lui qui a un goût exquis, un tact parfait, il vous en serait reconnaissant, au contraire. Le roi, croyez-moi, ne violente personne.

—Au contraire, dit le duc de Richelieu, faisons pour la deux ou troisième fois, allusion à une invasion que Mme de Grammont avait faite, dit-on, un soir, dans la chambre du roi. C'est lui qu'on violentait, c'est lui qu'on prend de force.

Il y eut en ce moment, à ces paroles, dans les rangs des dames, un mouvement pareil à celui qui s'opère dans une compagnie de grenadiers quand une bombe éclate.

Enfin, on se remit.

—Le roi n'a rien dit, c'est vrai, lorsque nous avons fermé notre porte à la comtesse, dit Madame Victoire, enhardie et échauffée par le bourdonnement de l'assemblée; mais il se pourrait que, dans une occasion si solennelle....

—Oui, oui, sans doute, insista Mme de Grammont; il le ferait certainement, [illegible] sceau, Mesdames, [illegible] défaut; [illegible] verra que nous [illegible].

—Toutes? s'écrièrent les femmes.

—Oui, toutes, répéta la vieille maréchale.

—Ainsi, vous [illegible] demanda Madame Adélaïde.

—Certainement que j'en suis, et c'est pour cela que je demanderai la parole.

—Parlez, duc, parlez, dit Mme de Grammont.

—Procédons méthodiquement dit le duc: ce n'est pas le tout que de crier, toutes, toutes; telle crie à tue-tête, je ferai ceci, qui, le moment venu, fera justement le contraire; or, comme je suis du complot, ainsi que je viens d'avoir l'honneur de vous le dire, je ne me soucie pas d'être abandonné, comme je fus chaque fois que je complotais sous le feu roi, ou sous la régence.

—En vérité, duc, dit ironiquement la duchesse de Grammont, ne dirait-on pas que vous oubliez où vous êtes; dans le pays des Amazones, vous vous donnez des airs de chef.

—Madame, dit le duc, je vous prie de croire que j'aurais quelque droit à ce rang que vous me disputez; vous haïssez plus Mme Dubarry,—bon, voilà que j'ai dit le nom à présent, mais personne ne l'a entendu, n'est-ce pas?—Vous haïssez plus Mme Dubarry que moi, mais je suis plus compromis que vous.

—Vous, compromis, duc? demanda la maréchale de Mirepoix.

—Oui, compromis, et horriblement encore; il y a huit jours que je n'ai été à Luciennes, il y a quatre jours que je n'ai été à Versailles; c'est au point qu'hier la comtesse a fait passer au pavillon de Hanovre pour demander si j'étais malade, et vous savez ce que Rafé a répondu, que je ne portais si bien que je n'étais pas rentré depuis la veille. Mais j'abandonne mes droits, je n'ai pas d'ambition, je vous laisse le premier rang, et même je vous y porte. Vous avez tout mis en branle, vous êtes le boute-feu, vous révolutionnez les consciences, à vous le bâton de commandement.

—Après Mesdames, dit respectueusement la duchesse.

—Oh! laissez-nous le rôle passif, dit Mme Adélaïde. Nous allons voir notre sœur Louise à Saint-Denis; elle nous retient, nous ne revenons pas, il n'y a rien à dire.

—Rien absolument, dit le duc, ou il faudrait avoir l'esprit bien mal fait.

—Moi, dit la duchesse, je fais mes foins à Chanteloup.

—Bravo! s'écria le duc, à la bonne heure, voilà une raison.

—Moi, dit la princesse de Guéménée, j'ai un enfant malade, et je prends la robe de chambre pour soigner mon enfant.

—Moi, dit Mme de Polastron, je me sens tout étourdie ce soir, et je serais capable de faire une maladie dangereuse si Tronchin ne me saignait pas demain.

—Et moi, dit majestueusement la maréchale de Mirepoix, je ne vais pas à Versailles, parce que je n'y vais pas; voilà ma raison, le libre arbitre!

—Bien, bien, dit Richelieu, tout cela est plein de logique, mais il faut jurer.

—Comment, il faut jurer!

—Oui, l'on jure toujours dans les conjurations, depuis la conspiration de Catilina jusqu'à celle de Cellamare, dont j'avais l'honneur de faire partie, on a toujours juré; elles n'en ont pas mieux tourné, c'est vrai, mais respect à l'habitude. Jurons donc! c'est très solennel, vous allez voir.

Il étendit la main au milieu du groupe de femmes et dit majestueusement:

—Je le jure.

Toutes les femmes répétèrent le serment, à l'exception de Mesdames, qui s'étaient éclipsées.

—Maintenant c'est fini, dit le duc; quand une fois on a fait serment dans les conjurations, on ne fait plus rien.

—Oh! quelle fureur, quand elle se trouvera seule au salon, s'écria Mme de Grammont.

—Hum! le roi nous exilera bien un peu, dit Richelieu.

—Eh! duc, s'écria Mme de Guéménée, que deviendra la cour, si l'on nous exile!—N'attend-on pas S. M. danoise, que lui montrera-t-on!—N'attend-on pas Son Altesse la Dauphine, à qui la montrera-t-on!—Et puis, on n'exile pas tout une cour, on choisit.

—Je sais bien que l'on choisit, dit Richelieu, et même je suis chanceux, moi, l'on me choisit toujours, on m'a déjà choisi quatre fois, car, de bon compte, j'en suis à ma cinquième conspiration, mesdames.

—Bon, ne croyez pas cela, duc, dit Mme de Grammont; ce sera moi que l'on sacrifiera.

—Ou M. de Choiseul, ajouta le maréchal; prenez garde, duchesse.

—M. de Choiseul est comme moi; il subira une disgrâce, mais ne souffrira pas un affront.

—Ce ne sera ni vous, duc, ni vous, duchesse, ni M. de Choiseul, qu'on exilera, dit la maréchale de Mirepoix; ce sera moi. Le roi ne pourra me pardonner d'être moins obligeante pour la comtesse que je ne l'étais pour la marquise.

—C'est vrai, dit le duc, vous qu'on a toujours appelée la favorite de la favorite, pauvre maréchale, on nous exilera ensemble!

—On nous exilera toutes, dit Mme de Guéménée en se levant; car j'espère bien que nul de nous ne reviendra sur la détermination prise.

—Et sur la promesse jurée, dit le duc.

—Oh! et puis, dit Mme de Grammont, à tout hasard, je me mettrai en mesure, moi!

—Vous? dit le duc.

—Oui, pour être demain à Versailles à dix heures, il lui faut trois choses.

—Lesquelles?

—Un coiffeur, une robe, un carrosse.

—Sans doute.

—Eh bien?

—Eh bien! elle ne sera pas à Versailles à dix heures; le roi s'impatientera; le roi congédiera, et la présentation sera remise aux calendes grecques, vu l'arrivée de Madame la Dauphine.

Un hurra d'applaudissements et de bravos accueillit ce nouvel épisode de la conjuration; mais tout en applaudissant plus haut que les autres, M. de Richelieu et Mme de Mirepoix échangèrent un coup d'œil.

Les deux vieux courtisans s'étaient rencontrés dans l'intelligence d'une même pensée.

A onze heures, tous les conjurés s'envolaient sur la route de Versailles et de St. Germain, éclairés par une admirable lune.

Seulement, M. de Richelieu avait pris le cheval de son piqueur, et tandis que son carrosse, stores fermés, courait ostensiblement sur la route de Versailles, il gagnait Paris à fond de train par une route de traverse.

(*La suite à demain.*)

Le Remède Magique de Dalley, d'après la recette primitive et le seul véritable.
LA MERVEILLE DU SIECLE.
Ce remède a plus de pouvoir et exerce une plus grande influence, sur le malaise qu'aucun autre connu. Il ôte toutes douleurs, les brûlures, les plaies et les inflammations. Les médecins et les familles ne peuvent se dispenser de ce remède. La douceur résultant des plus graves brûlures, est calmée instantanément et guérie sans laisser de traces. C'est aussi un remède souverain, pour guérir les maladies suivantes:
RHUMATISMES, inflammations, hémorrhoïdes, maux d'yeux, faiblesse des reins, plaies négligées, rhumes, maladies de peau, contusion, foulures et entorses, boutons produits par la fièvre, maladies de poitrine, en un mot toutes les maladies dont on peut être affligé. La célébrité de ce remède ne pouvant manquer d'exciter la convoitise de certaines gens sans aveu, qui cherchent toujours à contrefaire les véritables médicaments.
☞ Chaque pot de notre remède porte la signature écrite du propriétaire, H. DALLEY, sur l'enveloppe. Il n'y a que ceux là de véritables, et les autres sont des remèdes falsifiés.
En vente à l'Entrepôt du Sud de Dally, 131, rue Chartres. 7 sept—1m
☞ ATTENTION—Les articles ci après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 59, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray. Potion pour la fièvre algué, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays pour les hémorrhoïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique. Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Indiana, Cornell, Liverpool,	J W Stanton & co
Barque J Welsh, Ames, Gibaltar,	J Alexander
Brick McLelland, Jones, Boston,	G W Hynson
Goel Tuscarora, Chapman, New York,	Creevy, Churchman & co
Goel Arispe, Dennis, Brazos St Jago,	J Gates
Goel Ella, Place, Rio Grande,	capitaine
Goel Jas G Myers, Smith, Barita,	Barrelli & co
Goel Tallahassee, Swain, St Marks,	T E Lindenberger
Goel St Paul, Talbert, Port Lavaca,	capitaine
Steamer Jas L Day, Griffin, Port Lavaca,	capitaine
Steamer Montezuma, Kelly, Pensacole,	capitaine

ARRIVÉS.

Navire à vapeur McKim, Page, de Brazos St Jago.
Navire Caledonia Brander, Boyd, de Philadelphie.
Navire Vicksburg, Rice, de New York.
Brick Arcturus, Gould, de Boston.
Goel Home, Rinney, de Tampa Bay.
Goel Mary Emer, West, de Rio Grande.
Goel Butler, Weems, de Brazos St Jago.
Steamers Cora, Kimball, de Bayou Sara.
St Landry, Gilbert, de Bayou Sara.
Arkansas No 5, Massie, de Louisville.
North Alabama, Greene, de St Louis.
Hardtimes, Broadwell, de Mobile.
Ringgold, McPherson, de Louisville.
Tuscaloosa, Hale, de St Louis.
Frankland, Welch, d'Alexandrie.
Iowa, Duvack, de St Louis.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE.
Britannia	août 19	septembre 16
Great Britain	août 26	septembre 22
Acadia	septembre 4	octobre 1
Cambria	septembre 19	octobre 16
G. Western, Matthews, sept.	12	octobre 8

DATES.

New-York	août 28	Liverpool	août 4
Washington	août 29	Havre	août 1
Charleston	sept 1	Mexique	août 29
Matamoros	août 29	Havane	août 22

☞ Le navire paquebot WABASH, capt. Hathaway, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
J. W. STANTON & Co.
1 sept. enc. Magasins et Lafayette

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français LA REUNION, capitaine Addison, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
TH. BAILLY BLANCHARD.
3 sep. 99 rue de la Douane

WHISKEY—80 barils vieux Whiskey, rectifié et distillé, à vendre par P. LONGIS,
7 sep. 116, rue Royale

ALUMETTES—200 grosses alumettes chimiques de New-York, à vendre par P. LONGIS,
7 sep. 116 rue Royale

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York:
50 barriques vin rouge de Bordeaux.
25 do de Marseille.
25 tierçons vin blanc.
8 pipes genièvre de Hollande.
10 barils vieux Monongahela Whiskey.
[illegible] quarts vin de Porto.
[illegible] do vin de Madère.
[illegible] barils vieux Madère.
[illegible] caisses vin de Bordeaux.
[illegible] do Chateau Laffitte.
[illegible] do Chateau Latour.
[illegible] do liqueurs assorties.
[illegible] caisses Curaçao.
[illegible] do Absynthe.
[illegible] caisses marasquino.
[illegible] do Huile d'olive.
[illegible]
[illegible]
S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

DEMANDE—Trois messieurs, désirent trouver trois chambres garnies dans une famille décente demeurant près de la rue du Canal. Ils désireraient n'en prendre possession qu'au 1er novembre. S'adresser par une lettre adressée à R. No. 45 à la poste. 7 sept

Offre d'emploi pour un Nègre.
UN nègre de vingt à vingt-cinq ans qui pourra offrir de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi chez les soussignés, pour le service de leur magasin: il sera préféré s'il est robuste, s'il connaît la ville et s'il parle anglais et français. LOREILHE & Co,
7 sep Encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Diogènes, de Marseilles.
356 paniers Huile de M. Sue;
100 caisses do do;
60 paniers bouteilles vides
MARTIAL PEYRET & Co,
7 sept—3 27, rue St. Louis

EAU DE VIE—30 barils et neuf quarts de pipes vieille eau de vie, venant d'arriver par le navire Thracian, à vendre REYNAUD, CUCULLU & Co,
7 sep 34 Tchoupitoulas

FRUITS A L'EAU DE VIE—36 caisses venant d'arriver par le navire Thracian, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
7 sep 34 Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—40 caisses Huile de Fagnon [illegible] do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Médoc, 6 do papier français, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
7 sept 34, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils marque de l'Aigle, 200 do Washington, 100 do demi barils de St. Louis, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
7 sept 34, Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—500 pièces toile et 300 colis cordes, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
7 sep 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils farine de St. Louis, de nouveaux froments, actuellement en débarquement du steamer Laclede, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 sep 92 Tchoupitoulas

SUCRE raffiné de Boston—400 colis, sucre en pains en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

THE—400 colis en boîtes de six, douze et treize livres, thé souchong, young hyson, etc., à vendre par NORCROSS & FOSDICK
7 sept 40, rue Gravier

CAFE—250 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

CLOUS—550 barils de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—130 barils grands maquereaux No. 3 fraîchement péchés, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

INDIGO—40 surons indigo de Carracas, première sorte, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

SACS en paire—10,000 de deux boisseaux chaque, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40, Gravier

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 sept 92 Tchoupitoulas

GRAISSE—130 barils, à vendre en magasin par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 sept 92 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—120 barils huile pour l'hiver à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 sept 92 Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

PICADURA—4 barils, à vendre par B. VALLS, 26, Commune
7 sept

CACAO—17 sacs de Para, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

GRAINES POUR OISEAUX—30 sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

TABAC DE LA HAVANE—40 balles de la Havane, Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

GENIEVRE de la Hollande—2 pipes marque de Swan, à vendre par B. VALLS,
7 sept 26, Commune

WHISKEY—24 barils rectifié, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

BOUCHONS—50,000 en sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

GUABA—5 barils pâte et gelée, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

CIGARES de la Havane—700,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, 4 boucauts, à vendre par B. VALLS,
7 sept 26 Commune

NOIR ANIMAL—10 barils, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

HUILE d'Anis—3 flagons à vendre par B. VALLS, 26 Commune
7 sept

AMANDES Douces et Amères—A vendre par B. VALLS, 26, Commune
7 sept

ECOLES PUBLIQUES.
MUNICIPALITÉ No. UN.

CONFORMÉMENT à l'article le section VII des règlemens, les vacances expirent, et les écoles seront ouvertes lundi, 7 septembre courant, à huit heures A. M.
Les parents et tuteurs sont priés de veiller à ce que leurs enfants s'y rendent avec exactitude. Le S. Intendant
2 sept G. BELLANGER

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1846.
LE bureau de directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le fond capital, provenant des bénéfices des six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, le lundi 14 courant. E. J. PALFREY
2 sept—17 Caissier

AVIS AUX PROFESSEURS.
EN s'adressant à M. LELIEVRE, libraire, encoignure Ste. Anne et Conde, on pourrait traiter pour une INSTITUTION qui offre quelques avantages.
1er sept—3

BOTTES, Souliers et Brodequins—Maintenant en débarquement—150 caisses [illegible] des manufactures, à vendre à des conditions avantageuses par FROST & Co. 10 Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—156 caisses en débarquement des navires Oneco, Shaw et Wm Gee, comprenant un assortiment complet pour la saison, à vendre par G. W. DUNBAR,
2 sept 30 Douane

EN débarquement du navire Diogènes, de Marseille—
110 barriques vin rouge,
100 caisses absynthe de Sauvajol Brunetou & Co.
200 dito salaisons, olives, anchois, câpres, &c.
200 dito eau fleur d'oranger—à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2 sept 34, Vieille Levée

BOUCHONS—36 balles diverses qualités, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2 sept 34, Vieille Levée

CHANGE sur France, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
2 sept 90, St. Louis

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné,
50 barriques vin rouge de la marque Bandol.
2 sept AUG. MOLIER, 90, St Louis

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé, venant des forges d'Edwin Maw de Liverpool, de différentes dimensions à vendre par WYLIE & EGANA
[illegible] sept

A VENDRE, en débarquement du navire Thracian de Bordeaux
36 barriques vin rouge ordinaire,
100 barils vin blanc,
40 barriques vin rouge médoc 1840,
25 caisses vin rouge Chateau Giscours 1840,
300 caisses absynthe, marque Sauvajol Brunetou & Co
50 do Curaçao surfin,
100 paniers gingerbet d'Angers,
40 milliers bouchons à dame-jeannes,
60 milliers bouchons ordinaires pour vin,
1400 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile.
POUGET FILS
1 sept 147, rue Royale entre St. Louis et Toulouse

DIVERS—250 sacs vieux café Java, du gouvernement,
400 colis sucre en pains, écrasé et en poudre,
400 colis thé impérial, en boîtes de 6, 12 13 liv.
50 barriques riz de la Caroline;
100 caisses chandelles adamantines;
40 surons indigo, 200 milliers cigares;
12000 caisses sacs de pâtre, de 2 boisseaux et demi
100 sacs poivre, 50 dito pimento;
100 barillets maquereaux No. 3, à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK,
1 sept 40 Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre en sommes à convenance, par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

SULFATE de Quinine—300 onces de Sulfate de Quinine de Farr & Co, en débarquement du navire Robert Morris et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—14 surons à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 sept 22, rue St. Louis.

TOILE de coton de la manufacture de Paterson, New Jersey, pour voiles, tentes et orlats, à vendre par
1 sept LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

SERRURES Françaises—Numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 sept 22 St Louis

DAMEJEANNES Françaises de 5 gallons, à vendre à livrer, par LEOPOLD JEANNET,
1 sept 22 St Louis

KIRSCH—24 caisses Kirsch de Versin et Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 sept 22 St Louis

ON a besoin dans une Institution à Port Gibson, (Miss.), d'une dame capable d'enseigner le Français et de démontrer un peu de musique et de peinture. S'adresser franc de port, à M. J. Harvey, Directeur de l'Institution. L'application devra être faite en français et anglais. Les services de cette dame sont réclamés pour commencer du 1er octobre prochain. 31 août—12

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 août 9e Vieille Levée

CIGARES—238,000 cigares assortis de qualités, en débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane et des marques suivantes:—Général Taylor, capt. Walker, Bol; Gil y Ca; Luna; Semiramis; Major Ringgold; major Brown; Palo Alto, &c, à vendre par
J. M. CABALLERO,
31 août 32, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—30 caisses en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO & Co.
31 août 32, Vieille Levée

10 CAISSES confitures de la Havane.
5 barils pâte et gelée de Guaba.
16 milliers [illegible] Dos Hermanas, en débarquement du brick Hayes de la Havane et à vendre par
31 août B VALLS, 26 Commune

DIVERSES marchandises à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
1,000,000 Cigares de la Havane de toutes marques;
60 caisses Sucre Havane, blanc et jaune;
6 surons Indigo Guatemala;
6 balles Tabac à chiquer de Mde Miller & Co;
6 balles gomme copale;
10 caisses Tabac à chiquer de Thomas, en petites caisses;
10 caisses Tabac à chiquer do de Saunders.
28 août

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures marques, importés et à vendre à bas prix pour clôture [illegible], par
HEPBURN & TURPIN,
[illegible] No. 11, rue Royale.

[illegible]

SANGSUES.

35 MILLE Sangsues de première qualité, récemment arrivées par le brick P. Soulé, et à vendre dans le prix de six à quinze cents, par la Pharmacie, pharmacien
25 août—1m encoignure Dauphine et Bourbon

BALANCES DE SECONDE MAIN.—2 paires balances de Dearborn, avec crochets à sucre et à coton, en par fait état, à vendre à bas prix, par J. U. LAVILLEBEUVRE,
5 sept. 78, rue du Canal.

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No. 78, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.
5 sept.

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:
3 caisses Peaux de veaux cirées, qualité supérieure, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
5 sept 21, Magasins.

VIN de Bergasse—50 barriques en débarquement du navire Diogènes, à vendre par les soussignés,
J. F. BERCIER & Co.
5 sept. 34, Vieille Levée

VINS de Bordeaux 50 barriques Pauillac Médoc 24 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
5 sept. 34, Vieille Levée

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de choix, marque Branfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60. Les personnes qui désirent avoir du vin de choix peuvent venir le goûter et juger par elles-mêmes.
Reçu par le navire Diogènes, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagnol.
5 sept. D. LANATA, No. 10, rue Jefferson

A VENDRE au débarquement du navire Thracian de Bordeaux, par les soussignés, les vins ci après, qu'ils recommandent particulièrement aux familles:
35 barriques vin rouge, Bourg côte rôtie—1844;
32 do do St-Emilion—1844;
7 do do Vieux Château Margaux—1841.
30 barils vin blanc, Haut Sauterne et Barsac.
LOREILHE & Co,
5 sept. Encoignure Royale et Douane.

VINS—300 colis Malaga, Sicile, Lisbonne, Madère, Marseilles, Champagne et St. Julien, en quart de pipes, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL,
5 sept 75 Magasins

SEL—50 barils et caisses sel pour table et 1200 sacs sel de Liverpool, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
5 sept

EN débarquement du navire Diogènes, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné
100 barriques vin Bergasse.
50 paniers d'huile de J. Plagnol.
4 sept—15. G. M. LUCAS, 30, Bienville

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.
LE soussigné offre à vendre, huit caisses de véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de fil pur, sans mélange, et ont été blanchies expressément pour des familles. Ceux qui ont besoin de toiles sont priés de venir examiner celles-ci au No. 43 rue de Chartres, encoignure Douane.
3 sept C. M. SIMPSON

NOUVELLEMENT reçu et à vendre en magasin
50 caisses anchois,
50 do salaisons assorties, par
3 sep S. VR. BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Thracian venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge,
100 paniers anisette superfine,
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et demi cons,
400 boîtes et demi boîtes sardines.
EN MAGASIN:
1,000 caisses vin rouge St-Julien, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Castelnau,
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
50 do 24 demi-bouteilles do.
100 do liqueurs surfine
40 douzaines encre ne bouteilles, de litre, à vendre par S. Va. BARRETT,
3 sep 21 Gravier

CLOUS—1100 barillets assortis, à vendre par ROBERTS & HALL,
3 sept 75, Magasins

EPICES MOULUES—300 paquets gingembre, poivre de Sumatra et Cayenne, piment, casse, clous de girofles, moutarde &c. &c. à vendre par ROBERTS & HALL,
3 sept 75, Magasins

SUCRE HAVANE—436 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—30 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
30 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraîches, à vendre par R. G. HOBBS, 12 rue Douane
Aussi:—246 caisses en débarquement des barques Marches, Orbello et Oneco. 1 sept

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
[illegible] caisses fruits assortis au jus, de la nouvelle récolte,
[illegible] do fruits à l'eau de vie,
[illegible] do vernis à l'eau de vie,
10 do Marasquino de Zara,
10 do Absinthe suisse,
60 do Conserves alimentaires, petits pois, [illegible] à l'huile, pâtes truffés, &c.
300 [illegible] de 12 bouteilles vides.
LOREILHE & Co.
2 août Encoignure Royale et Douane

VIN—150 barriques vin rouge, diverses qualités.
Vin rouge en grandes bouteilles et demi-bouteilles.
Vin blanc en demi-bouteilles.
[illegible] barils vin blanc, Haut Sauterne.
Vin blanc de Jurançon en grandes bouteilles.
Vin rouge en caisses, St-Emilion, très vieux.
Vin rouge en caisses, bon ordinaire, capsulé et étiqueté.
Bouchons de diverses qualités longs et demi-longs.
A vendre par B. TALAMON,
14 août 30, rue St. Louis

PRUNES—30 caisses de 12 et 18 pots en débarquement du navire Thracian et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
25 août 34 Vieille Levée

SALAISONS—150 caisses câpres, olives et cornichons en débarquement du navire Thracian, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
26 août 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lawrence, de Bordeaux
20 barriques de vin rouge, Chateau de Bernone, Médoc de 1841.
[illegible] do do Médoc.
9 demi barriques vin blanc, Sauterne.
VOR. MAIGNAN,
[illegible] 67 rue St Louis

FARINE—300 barils farine City Mills, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
4 sept 34, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils Star, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
4 sept 34, Tchoupitoulas

FARINE—1000 barils excellent St Louis, 150 do demi farine de ménage, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
4 sept 34 Tchoupitoulas

CIGARES—150,000 cigares venant d'arriver de la Havane, comprenant des marques les plus recherchées, telles que Estrella, Judio-Errante, Anmanos, Victoria Franklin, Elba, Aujor; par les arrivages précédents 100 mille cigares en grandes variétés et de toutes marques, dimensions et qualités, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
4 sept 34, Tchoupitoulas

VIN—15 barriques Montferrand, 8 do St. Emilion, 12 dito Queynes, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
25 août 34 Tchoupitoulas

HUILE d'Olive—90 caisses huile de Marseilles, marque de Plagnol, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
25 août 34, Tchoupitoulas

PORC—80 barriques jambons, épaules, plats côtes, première qualité, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.
PAR le navire Geo. Stevens, de Liverpool, nous avons reçu quelques colis de très belles marchandises d'automne, sur lesquels nous appelons l'attention des détaillants de la ville. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 août 21, rue des Magasins

BOMBAZET noir—Quelques caisses Bombazet noir qualité supérieure, en débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, importé expressément pour ce marché, et à vendre en gros, à bas prix, par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 août 21, rue des Magasins

MERINOS anglais—En débarquement du Geo. Stevens, de Liverpool six caisses Merinos anglais, en couleur de fantaisie, à vendre à bas prix pour du comptant H. DE GOER & RIFFLARD,
20 août 21, rue des Magasins

EN débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, une caisse de damassés à dessins riches et du tout nouveau style, que l'on vendra en gros et à très bas prix H. DE GOER & RIFFLARD,
21 août 21, Magasins

AUX MARCHANDS TAILLEURS—Les soussignés ont reçu par le navire Geo. Stevens, de Liverpool
Deux caisses de tweeds anglais, 6/4, fantaisie,
Une caisse casimir à carreaux, de mode,
Une dito serge à dessins, de fantaisie,
Une dito étoffes à gilets, Marseille riche,
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 août 21, Magasins

PIQUE de Marseille—Nous appelons l'attention des détaillants sur les articles suivants:
Courtepointes de Marseille 10, 12 et 14/4.
Idem 6/4 pour berceaux, couvertures de toilettes, en couleurs 6/4. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 août 21, Magasins

CHAPEAUX DE PARIS.
MODE D'AUTOMNE.
LES soussignés ont reçu trois caisses de chapeaux feutre noir, nouveau style, qu'ils vendront à très bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
6 août 21 Magasins

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, le 2 d'août dernier, la négresse EVE, âgée d'environ 25 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français, s'habillant presque toujours en indienne demi-deuil, et toujours très proprement vêtue. Il lui manque quelques dents de devant à la mâchoire supérieure, les lèvres grosses, taille élevée.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville, et en donnera avis à M. V. Allain, rue Conti No. 17.
4 sept—1m A. TROUARD

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marronne le six août dernier, la griffonne NANCY, bien connue sous le nom d'HENRIETTE, âgée de dix-huit à vingt ans, taille mince, haute de cinq pieds quatre à six pouces, parlant anglais et français, le regard en dessous quand on lui parle.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la ramènera à sa maîtresse, rue Bagatelle, No. 35, entre Craps et Grands-Hommes.
4 sep—3 CELESTE LEMELLE.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Le mulâtre EDOUARD, parti marron le 2 courant de l'habitation de M. Jos. E. Whitall, près Plaquemines, qui fut pris le 28 courant et mis à bord du steamer Rainbow pour être rendu à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer ce même après midi. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, ayant le regard en-dessous lorsqu'on lui parle directement. Il parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à
McCALL & ADAMS,
31 août—17 83 Gravier

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien fait. Il parle l'anglais et le français, et se rend peu en-dessous, le front fuyant, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir servi dernièrement du lait dans les environs du marché Poydras, 1ère Municipalité.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat, &c.
A. [illegible]
28 août—2 [illegible], rue St Louis